

COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 5 février 2024

**Objet : Dépôt déclaration préalable - Installation d'un store sur la façade ouest de la mairie.
N° 2024-02-05/14**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de février, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 18 Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Magali RAMIREZ et Céline JANDARD.

Absents : M Salim DJELLAB

Absents excusés : M Didier PICARD, Mme Carole SYLVESTRE, et Mme Marie-Françoise DESORMIERE

Procurations : M Didier PICARD à M Laurent BELUZE, Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON, et Mme Marie-Françoise DESORMIERE à Mme Monique REMONTET

Date de convocation du Conseil municipal : 22 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique MUZELLE

Monsieur Jean-Pierre SAPT, Adjoint au Maire délégué à la vie associative et aux bâtiments, informe qu'un store coffre universel sera installé sur les fenêtres de la façade ouest de la mairie procurant ainsi une protection solaire et thermique au bureau correspondant.

Conformément à l'article R 421-17 a) du code de l'urbanisme, ces travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur du bâtiment, ils doivent être précédés d'une déclaration préalable.

Il convient donc d'autoriser le Maire à effectuer cette démarche.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire, au nom et pour le compte de la commune, à déposer et à signer une déclaration préalable pour l'installation d'un store solaire et thermique sur la façade de la mairie ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Renaison, le 6 février 2024

Le Maire,

Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240205-2024-02-05-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024

Publication : 08/02/2024

Le Maire, Laurent BELUZE